

## Personnes vulnérables : être en lien avec les hôpitaux



Ange Finistrosa, président de la Fnat (Fédération nationale des associations tutélaïres) ; Véronique Poehr, directrice de l'Acap, et M. Dupont, président de l'Acap.

L'Association costarmoricaine d'accompagnement (Acap) et de protection s'occupe de toutes les personnes vulnérables ayant un besoin d'accompagnement après une décision juridique. 70 % de son activité est liée à la protection des personnes majeures.

Elle propose ainsi des logements avec une assistance journalière et des aides éducatives. Elle accueille et conseille dans ses quatre antennes, dont deux se situent à Saint-

Brieuc.

L'Acap organisait, jeudi, son assemblée générale dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie.

L'association compte favoriser le travail et la relation avec les différents centres hospitaliers du département et organiser des journées d'informations.

Renseignements : [www.acap22.fr](http://www.acap22.fr)